



COMMUNIQUÉ

Transport intermodal des marchandises : « une pierre deux coups »

Montréal, le 27 mai 2008 – « Une pierre deux coups », c'est en ces mots que le Regroupement des Conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) a qualifié le programme d'aide à l'implantation de projets intermodaux dans le domaine des marchandises, annoncé aujourd'hui par le gouvernement du Québec. En favorisant l'utilisation des transports maritime et ferroviaire, les projets subventionnés généreront des gains à la fois écologiques et économiques.

« Le transport intermodal doit être favorisé si on veut briser notre lien de dépendance au pétrole. Considérant le prix actuel du baril de pétrole et les perspectives à long terme de disponibilité de cette ressource, il devient assez clair qu'il ne s'agit plus uniquement d'un enjeu environnemental, mais aussi d'un enjeu économique important » soutient Philippe Bourke, directeur général du RNCREQ.

De l'avis du RNCREQ, il est grand temps que le Québec se penche sur sa dépendance au pétrole. Des programmes comme celui annoncé aujourd'hui prouvent que cela est porteur d'opportunités économiques et environnementales.

- 30 -

Le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ, www.rncreq.org) a pour principal mandat d'être le porte-parole des seize conseils régionaux de l'environnement (CRE) et de leur offrir information et soutien. Il s'agit d'un réseau unique de protection de l'environnement et de promotion du développement durable puisqu'il dispose d'une structure dans chacune des régions du Québec.

Source: Chantal Rainville, responsable des communications
Tél. : 418 522-0006, poste 2222
Cell. : 418 254-6938
Courriel : chantal.rainville@rncreq.org